

Témoignage de René Chauvin (Bi 39), maître d'internat à l'EMPT de Tulle en juin 1944

Lettre adressée à Jean Galle, datée du 20 décembre 2003.

Mon cher camarade,

En fouillant dans ma bibliothèque, j'ai retrouvé un livre qui relate très brièvement les conditions qui ont présidé au départ vers l'Autriche, pour y effectuer un séjour d'une année, d'une dizaine d'AET qui faisaient partie de l'encadrement de l'EMPT de Tulle.

Le bref extrait de ce livre permet de conclure que nous avons, je dirais miraculeusement, échappé au camp de concentration et peut-être à la mort. Ce qui ne fut pas le cas des Tullistes qui avaient fait l'objet des deux précédentes rafles.

J'ai pensé que ce document offrait un intérêt historique, c'est pourquoi je me permets de te l'adresser.

Bien amicalement,

René Chauvin (Bi 39)

Extrait du " Journal d'un préfet pendant l'occupation en Corrèze en 1944 " par Pierre Trouillé, préfet à Tulle pendant les événements - Editeur Gallimard 1964.

" ... Nous marchons de long en large dans l'immense cour entre les groupes de Tullistes. Ceux-ci, pâles et angoissés, se réconfortent à nos paroles d'espoir. Ils sont là, tous mêlés comme au 10 juin, magistrats, avocats, artisans, ouvriers...Jamais je n'ai eu une pareille vision de la confusion des classes dans le sentiment élémentaire de la conservation. Les heures passent. Quelques détenus mangent pour tromper l'attente. Enfin, à cinq heures, un officier vient poliment me chercher et m'emmène auprès du général de la division, arrivé à l'instant à l'école primaire de Souillac. Je suis convaincu de rencontrer une sombre brute, au contact épineux. Pas du tout. Ce général SS défie apparemment les normes du recrutement de l'élite hitlérienne. Il est courtois, très mesuré dans ses paroles ; il écoute mon homélie d'un quart d'heure sans m'interrompre, admet sans difficulté mes explications et renonce aux pendaisons décidées par ses subordonnés. Après quoi, du même air d'enfant de chœur, il me demande si je n'ai pas quelques renseignements intéressants à lui donner sur le Maquis. " *Mais comment donc, Général.* " Et je couvre sur sa carte d'état-major toute la région de Corrèze en affirmant d'un air épouvanté : " *Le Maquis est très fort partout, partout.* "

Le général réfléchit un instant, m'apprend qu'il est pressé de partir, mais que des forces viendront qui " *balayeront toute cette vermine.* " Congratulations. En compagnie du capitaine bavarois, nanti des instructions de son chef, je repars pour la " *manu* " Une surprise m'y attend : le général a bien voulu ne tuer personne, mais à la manière du voyageur de commerce qui ne veut pas quitter son client sans avoir pris sa petite commande, il désire ne pas être passé par Tulle sans avoir fait sa provision de recrues pour les usines allemandes. Après notre premier succès, je ne me sens que plus de cœur au ventre pour l'obliger à rogner la liste des captifs. De fait, une bataille sévère s'engage dans la cour de la " *manu* " lorsqu'il s'agit de déterminer les choix. Pour qui ne connaît pas les raisons du rassemblement, l'évolution des hommes dans la cour paraît un jeu curieux. Des files se font et se défont, des Tullistes sont extraits, d'autres sont remis. L'équipe préfectorale, inlassablement, dérobe des prisonniers. Trois fois, je retire subrepticement de la file des STO les deux jardiniers de la préfecture, trois fois Korten les y replace. Je gagne à la quatrième. Enfin, nos incessantes récriminations lassent les bourreaux. Au total soixante-quinze Tullistes seulement sont retenus pour le STO, Horn les emmène l'air penaud jusqu'au Palais de Justice où les médecins, le docteur Pouget en tête, inlassable de dévouement comme il le fut au 9 juin, le poursuivront pour lui enlever quelques proies au nom de la Santé Publique.

La division " *Tête de Mort* " abandonne la ville. Heureusement pour nous elle a trahi son signe... "

Note : Il y a eu effectivement à Tulle trois rafles. La première, de cent hommes condamnés à la pendaison. L'un d'entre eux se tua en plongeant dans la Corrèze dont le niveau de l'eau était insuffisant. Quatre-vingt-dix-neuf furent pendus dans les rues. La deuxième s'est traduite par la déportation à Dachau d'un certain nombre de Tullistes dont des cadres de l'école, parmi lesquels des AET. La troisième rafle concernait des déportés du travail. Leur train auquel avait été rattaché, à Bordeaux, un wagon de résistants fut dirigé vers le camp de concentration de Dachau où la plupart, dont nos deux camarades, Hamel Vergé, que j'ai très bien connu, et Guy Duvigneau (Bi 39), moururent. Par l'intermédiaire de l'Association des déportés de Dachau je cherche à savoir dans quelles conditions. Les déportés du travail furent assignés à divers travaux.

Jean Galle